



# DIAGNOSTIC CULTUREL DE L'OISANS

Note de synthèse

# Introduction

## Objet de l'étude

Le présent diagnostic culturel du territoire de l'Oisans  **vise à accompagner la** Communauté de Communes de l'Oisans  **dans la définition d'une stratégie culturelle cohérente à l'échelle des six vallées et partagée entre l'ensemble des communes.**

Cette étude a permis d'établir un **diagnostic précis de l'offre culturelle et des dispositifs d'accompagnement** des acteurs de la culture, afin d'identifier les atouts et faiblesses de ce territoire. Cette étude s'est concrétisée par **l'élaboration de recommandations** dans l'objectif de renforcer l'attractivité du territoire sur différentes saisonnalités, d'accroître la cohésion sociale en soutenant l'appartenance forte à l'Oisans, d'encourager l'accessibilité des offres culturelles selon un principe d'équité, et de soutenir ses acteurs culturels et associatifs.

Le diagnostic a été réalisé par **104ingénierie**, apportant son expertise dans le champ culturel, urbanistique et territorial, grâce à la mobilisation de trois experts : Martin Colomer-Diez (directeur de l'ingénierie culturelle), Juliette Pinard (cheffe de projets) et Diane Claude (chargée de mission).

## Méthodologie

- **Réalisation d'un terrain d'une semaine en Oisans** pour prendre connaissance du territoire, visiter les principales destinations culturelles et rencontrer des acteurs ressources ;
- **Réalisation de 37 entretiens** semi-directifs auprès d'élus et des membres des services culturels, des partenaires de la CTEAC, associations culturelles et artistes locaux ;
- **Analyse documentaire** des études transmises par la CCO au lancement de la mission, des bases de données géographiques et statistiques, des articles de presse, rapports et autres données bibliographiques ;
- **Questionnaire auprès de la population** (414 réponses) pour comprendre les pratiques culturelles et artistiques actuelles de la population de l'Oisans, identifier les manques, les besoins et les aspirations, ouvrir la réflexion sur le développement de la culture en Oisans dans les années à venir.

## Analyse du contexte territorial

L'Oisans est un **territoire montagnard, rural et isolé** dont l'accès est en partie conditionné par la géographie et la saisonnalité. La CCO connaît une **lente érosion démographique** et apparaît comme un territoire partiellement attractif. Sa population active ainsi que son économie sont fortement **marquées par la saisonnalité et le tourisme**. Les richesses patrimoniales, culturelles et naturelles, couplées aux industries du sport d'hiver en font une destination de choix. Pour autant, le **niveau de vie des habitants est disparate**. Des actions prioritaires en faveur de la culture, de l'éducation ainsi que de la jeunesse sont déployées en vue de rééquilibrer les logiques à l'œuvre.



# Volet 1. Etat des lieux de l'offre culturelle

## Etat des lieux des dispositifs d'accompagnement et politiques culturelles

Les politiques culturelles en Oisans répondent à une organisation **multiscale**, couvrant :

- L'**échelle intercommunale** via la Convention d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) et le Contrat Territoire Lecture (CTL) ;
- L'**échelle départementale** via l'action du Département de l'Isère et la Caisse d'Assurance Familiale ;
- L'**échelle régionale et nationale** via la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes, le Parc National des Ecrins et l'Espace Valléen.

## Etat des lieux de l'offre culturelle

### Lecture publique :

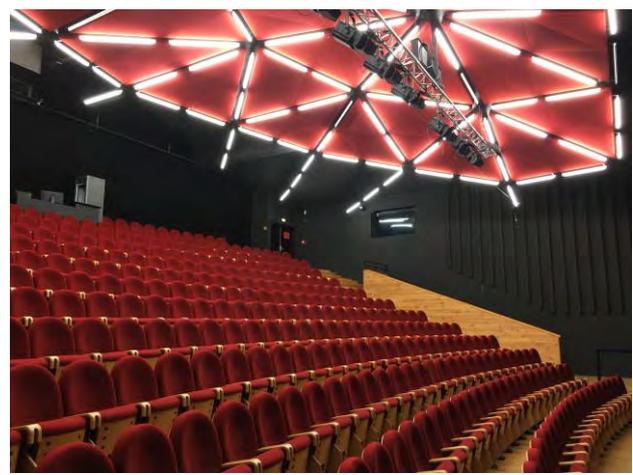
- Présence du **Réseau des Médiathèques de l'Oisans**, comprenant 10 établissements, structurant la politique culturelle locale en matière de lecture publique ;
- Impulsion par le RMO de plusieurs partenariats institutionnels, culturels et éducatifs ;
- Un service **fondamental** aux populations qui favorise l'**accès à la culture** et le **lien social** ;
- Permet de **mutualiser les coûts** et les **compétences** et d'offrir un **maillage dynamique** sur le territoire.

### Enseignement artistique et centres socioculturels :

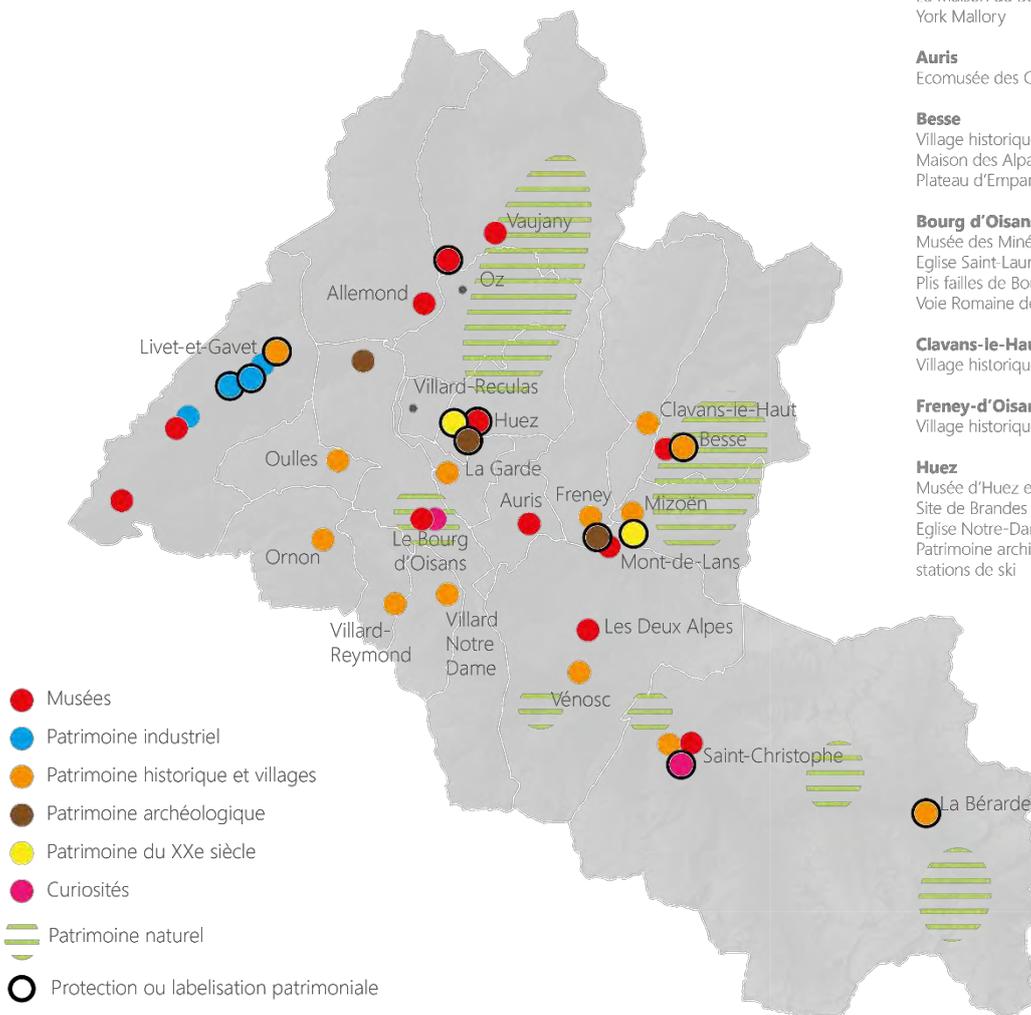
- Une offre culturelle bien implantée en Oisans en matière **d'enseignement musical** grâce à l'école de musique de Bourg d'Oisans, qui impulse plusieurs projets avec les acteurs du territoire (RMO, écoles, chorales...);
- Une offre en matière **d'Education Artistique et Culturelle** en cours de développement, avec un rôle important joué par la CTEAC, destinée en priorité aux **publics scolaires** (primaire, collège...);
- **Un projet de micro-folie** pour rapprocher les publics de la culture et renforcer le maillage territorial ;
- Absence de lieux socioculturels dédiés aux associations culturelles et artistes en Oisans.

### Création, production, diffusion artistique (arts visuels, spectacle vivant...) :

- Un **bon réseau de lieux** (salles de spectacle, salles polyvalentes, cinémas...) sur l'ensemble du territoire pouvant accueillir des représentations ou événements culturels et artistiques, avec une concentration des principaux équipements sur les stations ;
- Plusieurs **résidences artistiques** organisées avec des compagnies, notamment dans le cadre de la CTEAC, mais aussi dans les refuges du Parc national des Ecrins ;
- Des **initiatives de spectacles en itinérance** en Oisans et sorties culturelles, dont notamment un partenariat avec la MC2 de Grenoble.



## Le patrimoine en Oisans



**Allemond**  
La Maison du Bouquetin -Espace York Mallory

**Auris**  
Ecomusée des Cours

**Besse**  
Village historique  
Maison des Alpes  
Plateau d'Emparis

**Bourg d'Oisans**  
Musée des Minéraux et de la Faune  
Eglise Saint-Laurent et son orgue  
Plis failles de Bourg d'Oisans  
Voie Romaine de Rochetaillée

**Clavans-le-Haut**  
Village historique

**Freney-d'Oisans**  
Village historique

**Huez**  
Musée d'Huez et de l'Oisans  
Site de Brandes  
Eglise Notre-Dame-des-Neiges  
Patrimoine architectural des stations de ski

**La Garde**  
Village historique, prieuré et église

**Les Deux Alpes**  
Café Musée Chasal Lento  
Patrimoine architectural des stations de ski  
Villages historiques de Vénosc et de Mont-de-Lans  
Porte Romaine de Bons  
Barrage du Chambon  
Lac du Lauvitel

**Livet-et-Gavet**  
Usine des Vernes  
Pavillon Keller  
Musée de la Romanche  
Romanche Energie  
Eglise Saint-Antoine  
Centrales de Livet 1 et 2  
Conduite forcée de Rioupéroux

**Mizoën**  
Village historique  
Barrage du Chambon

**Oulles**  
Village historique

**Ornon**  
Village historique

**Saint-Christophe**  
Musée Mémoires d'Alpinisme  
Cimetière de Saint-Christophe  
Villages historiques de Saint-Christophe et de la Bérarde  
Clapier de Saint-Christophe  
Plan du Carrelet

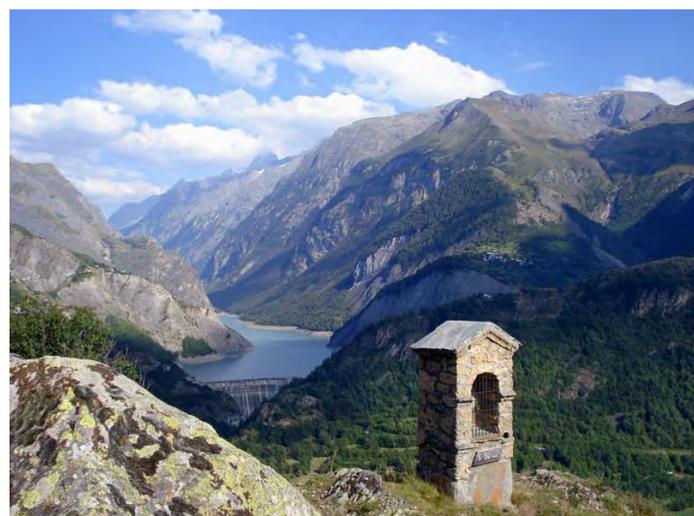
**Vaujany**  
Musée Hydrelec  
Espace Musée Vaujany  
Les Grandes Rousses

**Villard-Notre-Dame**  
Village historique

**Villard-Reymond**  
Village historique

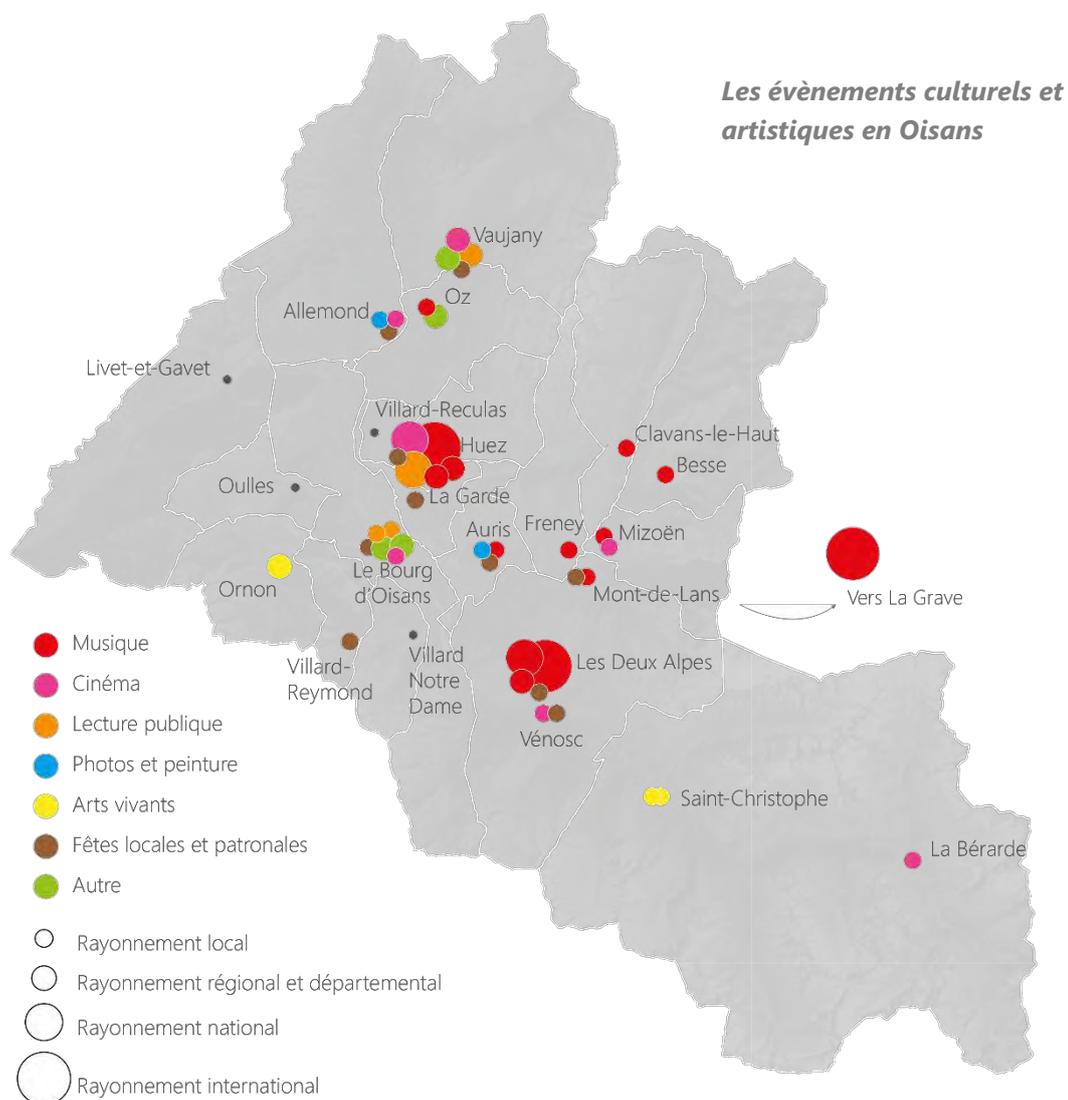
### Patrimoine, musées et mémoire :

- Une **diversité patrimoniale**, liée à l'histoire de l'Oisans et de sa population, axée sur le patrimoine naturel et paysager, le patrimoine immatériel et la mémoire (colporteurs, pastoralisme, alpinisme...), le patrimoine historique et vernaculaire (églises, chapelles, oratoires...), le patrimoine industriel et scientifique, l'architecture du XXe siècle des stations de ski ;
- Une offre culturelle incarnée par des **musées bien développés**, centrés sur l'histoire et le patrimoine et non les Beaux-Arts ou la création contemporaine.



## Évènementiel et art dans l'espace public :

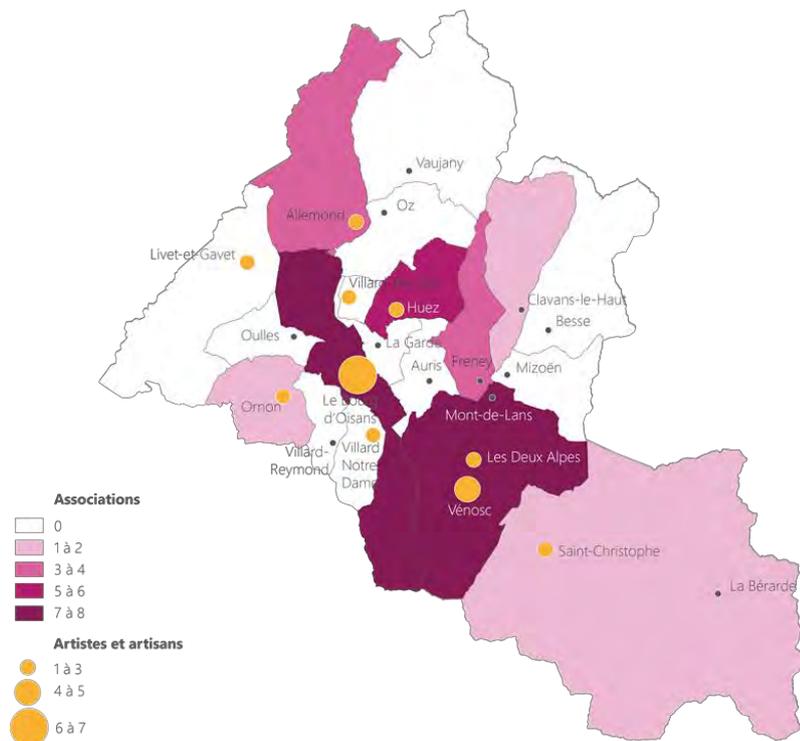
- Un territoire **maillé de propositions évènementielles diverses** (musique, cinéma, photographie et peinture, arts vivants, lecture publique, fêtes locales et patronales...), avec de nombreuses propositions autour de la musique ;
- Des grands événements de rayonnement régional et international **concentrés dans les stations**, ciblant prioritairement les touristes ;
- Une offre importante **d'évènements culturels dans les villages**, portée par des **associations locales engagées**.



## Acteurs ressources du territoire

35 associations culturelles identifiées en Oisans, avec une **grande concentration** à Bourg d'Oisans, aux Deux Alpes ainsi qu'à l'Alpes d'Huez, majoritairement attachées à la **valorisation du patrimoine matériel et immatériel** de l'Oisans et dans le **champ musical** (festival, choral, musiciens...).

23 artistes et artisans en Oisans d'une **grande diversité** et de renommée internationale pour Jean-Marc Rochette, concentrés à Bourg d'Oisans et dans les villages patrimoniaux comme Venosc.



## Volet 2. Analyse stratégique et benchmark

### Analyse stratégique

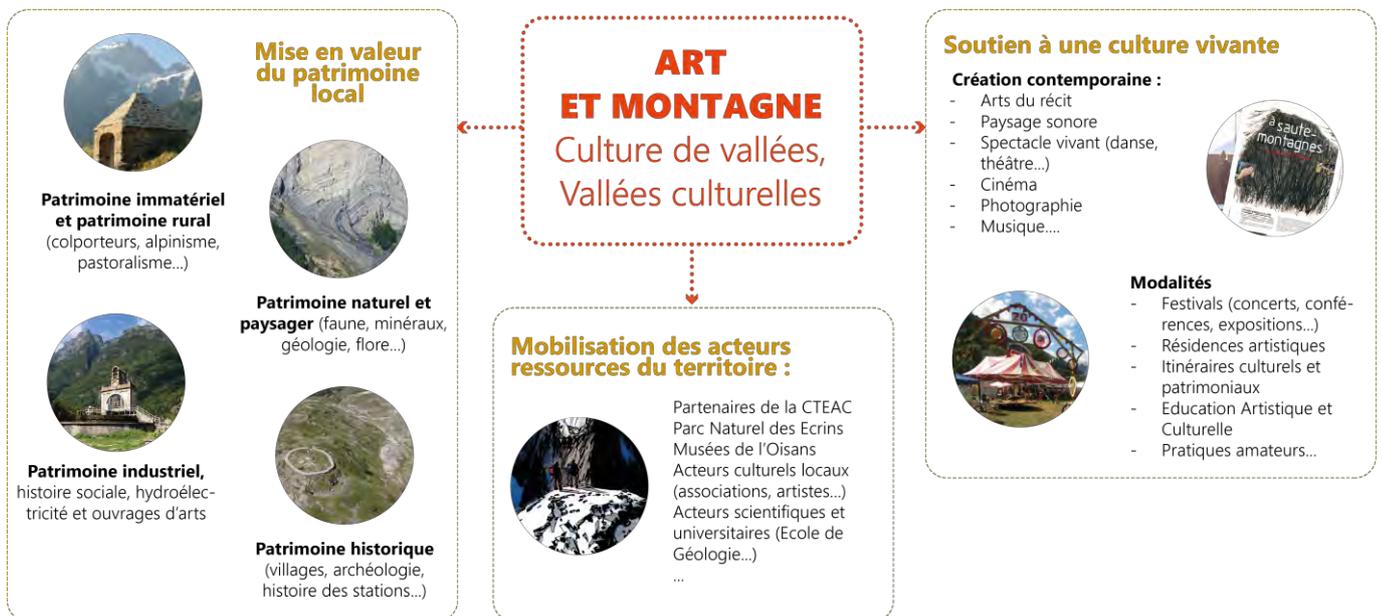
#### **Faiblesses et menaces :**

- Une **offre culturelle inégale** et fortement marquée par la saisonnalité ;
  - Un **manque de maillage dans l'offre culturelle**, complexifié par un cadre géographique contraint, engendrant des inégalités territoriales marquées entre les stations, les villages et la plaine ;
  - Une **absence de stratégie culturelle commune et de coordination** à l'échelle de l'Oisans : difficultés de circulation de l'information, différences de portage politique et manque d'un projet culturel global ;
  - Un **manque de moyens humains, économiques et de compétences professionnelles** pour impulser une stratégie culturelle de territoire coordonnée entre l'ensemble des acteurs ;
  - Une nécessité de décliner des stratégies adaptées en direction des **différents publics cibles** : enfants (temps scolaire et périscolaire), jeunes, familles, seniors.
- **Des définitions divergentes et parfois opposées de la culture à dépasser pour impulser une stratégie culturelle de territoire**



## **Forces et opportunités :**

- **Des ressources locales à renforcer et à valoriser** : une grande richesse patrimoniale, un fort dynamisme culturel associatif, une offre événementielle bien développée et un réseau d'équipements bien répartis sur le territoire ;
  - La possibilité de **changer d'échelle pour attirer de nouveaux publics**, en s'appuyant sur un territoire départemental culturellement riche, notamment au sein du bassin grenoblois ;
  - Des **dispositifs existants sur lesquels s'appuyer** (CTEAC, RMO, CTL) afin d'impulser de véritables partenariats et co-construire des outils de maillage territorial ;
  - Une **identité uissane à valoriser** dans une stratégie culturelle de territoire, par exemple autour de 4 axes :
    - Patrimoine industriel et scientifique d'intérêt national, pour raconter une histoire de l'innovation en Oisans ;
    - Traditions orales et arts du récit à valoriser dans le cadre de créations contemporaines, pour conter l'histoire de l'Oisans ;
    - Patrimoine géologique, liant les richesses minéralogiques et naturelles de l'Oisans et l'histoire de l'alpinisme ;
    - Patrimoine historique et paysager, avec des traces patrimoniales liées à la longue histoire de l'Oisans et à ses traditions.
- **Opportunité de créer une offre 4 saisons pour tous les publics (enfants, jeunes, adultes, seniors), répondant aux goûts des résidents permanents, saisonniers et touristes et valorisant les spécificités de l'Oisans**



## Synthèse du benchmark

**Territoires analysés :** des espaces de moyenne ou haute montagne, avec une programmation culturelle et patrimoniale inspirante valorisant le rapport entre art et montagne

### **Trois territoires à l'échelle intercommunale :**

1. CC de Matheysine
2. CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
3. CC Coeur de Tarentaise

## **Deux projets de manifestation culturelle :**

4. Festival d'art "horizons" -CC du Sancy (Auvergne)
5. Festival de théâtre à Gavarnie - CC Pyrénées Vallées des Gaves

## **Enseignements clefs**

### **Education :**

- Orienter la CTEAC vers une discipline "motrice", conformément aux attentes des habitants ;
- Soutenir la diversité de l'enseignement artistique et développer des établissements structurants ;
- Impliquer les publics scolaires en amont de l'ouverture "tous publics".

### **Co-construction :**

- Se doter des moyens humains nécessaires pour porter une stratégie culturelle de territoire ambitieuse et coordonnées à l'échelle intercommunale ;
- Constituer des instances de dialogue et veiller à l'assiduité des membres pour maintenir les échanges ;
- Développer une saison culturelle à partir d'un agenda partagé, de thématiques fédératrices ;
- Bâtir une offre concertée et participative et solliciter ponctuellement des acteurs de plus grande envergure ;
- Faciliter l'élargissement de dispositifs culturels intercommunaux par l'intégration progressive de partenaires extérieurs ;
- Développer des systèmes d'évaluation de l'impact des projets.

### **Diffusion :**

- Décentraliser l'offre culturelle ;
- Proposer une médiation culturelle et une communication adaptée aux moyens financiers /techniques/ humains ;
- Créer, adapter ou reconvertir un bâtiment capable d'accueillir une programmation plurielle, aux configurations variées (cinéma-théâtre, maison des artistes) ;
- Diffuser l'offre culturelle dans les espaces publics, notamment à proximité des lieux culturels ou patrimoniaux.



## Volet 3. Synthèse des recommandations

### 1. Créer un poste de coordinateur·rice culture au sein de la CCO

**Préalable nécessaire à la définition d'une véritable stratégie culturelle de territoire**, cette création de poste doit permettre d'identifier un référent pour **suivre les projets** culturels et artistiques, **mettre en synergie** l'ensemble des acteurs (communes, partenaires CTEAC, associations locales...) et **professionnaliser** le développement de la culture sur le territoire (montage économique, juridique, évaluation...).

### 2. Définir un fil rouge et une saison culturelle pour l'Oisans

Imaginer un programme d'actions culturelles partagé et **porté à l'échelle intercommunale** autour d'une **ligne directrice commune**, afin de coordonner les différentes initiatives et d'impulser de nouveaux projets ambitieux (résidences artistiques, festival intercommunal, itinéraires culturels et patrimoniaux...).

### 3. Renforcer la communication sur l'offre culturelle en Oisans

**Améliorer la communication et la diffusion de l'information** relative à la programmation auprès des publics (web, print, événements...), centraliser l'ensemble de l'offre et **promouvoir les spécificités culturelles et patrimoniales de l'Oisans**.

### 4. Développer un programme de résidence artistique sur le territoire

**Soutenir la création et une culture vivant**, en créant une présence artistique permanente sur le territoire sous la forme de résidences, par exemple grâce à **l'occupation des espaces laissés vacants** à l'intersaison.

### 5. Créer un lieu culturel et artistique "phare" pour l'Oisans

Un **lieu de rassemblement** pour les acteurs culturels locaux et pour la population visant à développer et **soutenir les pratiques amateurs**, la création et la diffusion culturelle ainsi que **l'animation du territoire**.

### 6. Mutualiser les moyens techniques et humains à l'échelle intercommunale

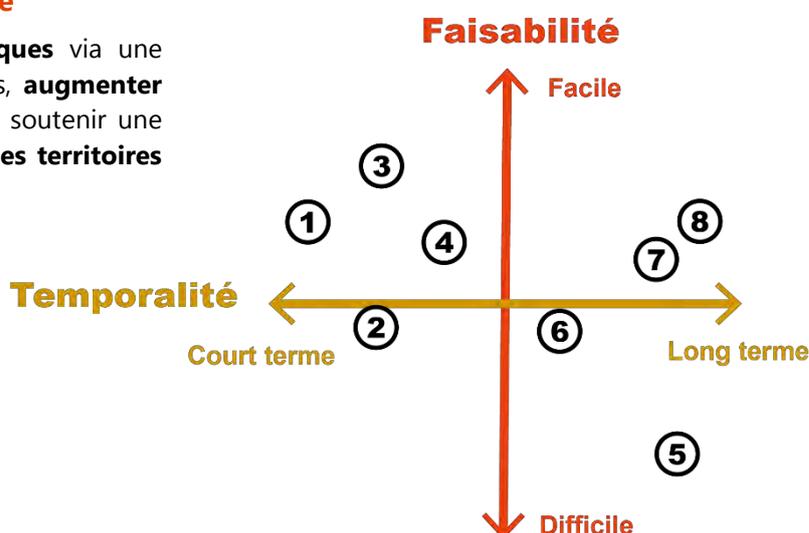
Mettre en commun pour **limiter les investissements** et les coûts, **soutenir les bénévoles et acteurs culturels locaux**, et favoriser la coordination entre les communes.

### 7. Renforcer le portage de la culture et la sensibilisation des collectivités

**Sensibiliser et former** les personnels de la communauté de communes et des communes aux enjeux du développement de la culture sur un territoire, ouvrir la réflexion sur les **modalités actuelles de gouvernance et de partage des compétences**.

### 8. Renforcer le rôle des bibliothèques et de la lecture publique sur le territoire

Améliorer **l'attractivité des bibliothèques** via une meilleure connaissance des non-publics, **augmenter l'usage des bibliothèques** (tiers-lieux), soutenir une véritable **politique sociale en faveur des territoires prioritaires**.



# QUELLE SUITE A DONNER ? PROPOSITIONS

## 1. DEFINITION DES ENJEUX

**Comment l'étude menée peut répondre aux enjeux généraux de territoire ?**

### **S'entendre sur une définition commune de la Culture**

Se doter d'une ligne directrice, d'un outil de cadrage, de référence, interpeler les valeurs, les idéaux, l'histoire du territoire, en perspective avec les tendances actuelles et futures pour conduire une politique publique en matière culturelle sur le territoire.

## 2. DEFINITION D'OBJECTIFS A PARTAGER AVEC LE BLOC COMMUNAL

**Par exemple :**

- Harmoniser et Renforcer l'offre culturelle sur le territoire: la communication, la médiation et la coordination
- Bâtir une offre concertée et participative avec les habitants et les acteurs locaux
- Renforcer l'accessibilité et la qualité de l'offre culturelle
- Développer le rayonnement de l'offre culturelle: Locale, Départementale, Régionale
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle
- Valoriser la diversité des cultures et des modes d'expression
- Mener une réflexion sur les compétences culturelles sur le plan institutionnel / intercommunal

## 3. UN PLAN D'ACTION A DECLINER

1. Des priorités d'actions à déterminer
2. Un phasage à construire dans le temps
3. Des moyens à déterminer, en croisant les moyens et ressources à l'échelle du territoire

### ❖ **Mettre en place des ateliers collectifs et partagés**

- Objectif : interpeler les valeurs, les idéaux, l'histoire du territoire, en perspective avec les tendances actuelles et futures
- Participants : Élus, services culturels des communes, acteurs culturels du territoire
- Résultat attendus : créer une dynamique autour d'un sens partagé de la culture.

### ❖ **Déterminer un projet culturel commun à mettre en place sur le territoire**

Issu des objectifs partagés et d'un travail progressif et fédérateur, le travail collectif pourra se décliner au cours du deuxième semestre 2023.

### ❖ **Animation des ateliers par un cabinet d'étude spécialisé**

Pour la définition d'un projet culturel de territoire : cette proposition n'a pas été prévue au budget 2023.